

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **137 (2011)**

Heft 23-24: **Fabrique culturelle**

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Photo Jürg Zimmermann

AD 2/2012 : NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA SIA ÉLU

Le nouveau président de la SIA se nomme Stefan Cadosch. Unanimement intronisé par les délégués réunis le 11 novembre à Yverdon-les-Bains, il succède à Daniel Kündig qui se retire après dix ans d'un engagement aussi fervent que marquant. Initialement retenue par une commission de recherche menée par le membre de la direction Andrea Deplazes, la candidature de Cadosch a ensuite emporté l'adhésion de la direction au complet. Le candidat a su convaincre l'exécutif faitier et les délégués de la SIA par ses compétences professionnelles, sa passion pour l'architecture et le génie civil, son large réseau suprarégional, ainsi que sa personnalité engageante et réfléchie. Né en 1964 à Alvaschein (GR) où il a grandi, Cadosch est architecte EPF/SIA et économiste d'entreprise diplômé de la Haute école de Coire. Il parle les quatre langues nationales et atteste d'une solide expérience professionnelle. Avec son partenaire Jürg Zimmermann, il est depuis 1999 à la tête du bureau d'architecture Cadosch & Zimmermann à Zurich. En parallèle, il a travaillé au cours des dernières années pour la société *Eternit SA* en tant que responsable pour l'architecture, le développement et la communication. Il s'est ainsi constitué un très large réseau de contacts dans la branche des études et de la construction, dans l'industrie, ainsi qu'au sein des associations professionnelles, des hautes écoles et des médias.

Prise de position sur le droit d'auteur

Dans son allocution d'adieu, Kündig a dit tout l'enrichissement que lui avaient apporté ses dix années de présidence de la SIA. Il a aussi évoqué l'enjeu qui l'aura sans doute le plus préoccupé durant cette période, soit la protection des créations des architectes et des ingénieurs. Garanties d'une culture bâtie de qualité qui bénéficie à l'ensemble de la société, les prestations immatérielles fournies par ceux-ci ne sont en effet toujours pas reconnues et estimées à leur juste valeur. Kündig constate au contraire que les concepteurs se voient de plus en plus souvent contraints de se battre pour le respect de leurs droits d'auteur – que ce soit dans le cadre de concours, de mandats d'étude parallèles ou d'autres environnements de projet. Une des fâcheuses tendances actuelles consiste notamment à inclure l'aliénation du droit d'auteur dans les dispositions initiales d'un programme de concours ou d'études parallèles. Comme contre-offensive à ces dérives et autres violations de la propriété intellectuelle, la SIA a rédigé une prise de position sur les « Principes relatifs au droit d'auteur » (voir p. 30-31). Et c'est avec une fierté perceptible que Kündig a remis ce texte, assorti d'un tampon estampillé « Droit d'auteur SIA », aux délégués en guise de « cadeau d'adieu personnel ». Il a encouragé les praticiens à apposer désormais ce tampon avec la mention « copyright » à leurs plans, afin de rappeler concrètement les obligations liées au respect de leurs droits immatériels.

Second président d'honneur de la SIA

En reconnaissance de son incomparable engagement au service de la SIA, les délégués ont conféré le titre de Président d'honneur à Kündig, en

l'ovationnant debout. Selon les termes du vice-président Andreas Bernasconi, Kündig a été un président qui n'a jamais hésité à sortir des sentiers battus, a délibérément promu des solutions inédites et démontré assez de talent pour les concrétiser. Son approche visionnaire et créative des enjeux n'a pas seulement nourri sa propre passion pour la culture bâtie, elle a aussi inspiré ses collègues de la direction et assurément suscité, et renouvelé, l'enthousiasme de beaucoup d'autres. Visiblement ému, Kündig s'est vu octroyer la présidence d'honneur – une distinction qui n'avait jusqu'ici été remise qu'une seule fois en bientôt 175 ans d'histoire de la SIA pour honorer le général Guillaume-Henri Dufour en 1871.

Avec Kündig, les délégués ont distingué Lorenz Bräker, Charles Weinmann et Rainer Schumacher en les nommant membres d'honneur. Architecte à Lausanne, Bräker a été président fondateur du groupe professionnel Architecture de 2000 à 2010 et s'est inlassablement engagé pour la reconnaissance nationale et internationale d'une culture bâtie de qualité et du rôle essentiel qu'y jouent les concepteurs. Physicien à Echallens, Weinmann a présidé la commission pour les normes des installations et de l'énergie dans le bâtiment (KHE) durant près de vingt ans, en faisant une des commissions les plus efficaces et les plus novatrices de la SIA. Sous sa houlette polyglotte, la KHE s'est affranchie des barrières linguistiques et culturelles pour devenir une interlocutrice privilégiée des autorités et des hautes écoles, qui contribue aujourd'hui largement aux développements de la politique énergétique suisse. Avocat et professeur titulaire à la faculté de droit de l'Université de Fribourg, Schumacher est quant à lui distingué pour ses contributions à la fois théoriques et éminemment adap-